

# La Suisse

du 2 au 16 octobre 2020



C'est en **train** qu'il faut la voir!

**club**  **voyages**  
RADISSON Place Versailles  
514 351-5814

**club**  **voyages**  
PLACE SAINT-HENRI Place St-Henri  
514 376-5079

 *Les 77 Services de Voyages*  
**LE GARDEUR**  
450 581-8080



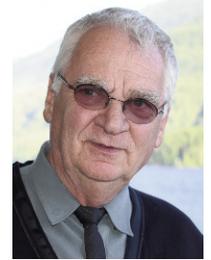
[www.voyageravecypetit.com](http://www.voyageravecypetit.com)



# La Suisse, c'est en train qu'il faut la voir !

*S'il y a une région où la façon de voyager revêt de l'importance, c'est bien dans les Alpes de la Suisse et de la Haute-Savoie. C'est ce qui m'a inspiré ce voyage en train reconduit lors des 3 dernières années. Cette contrée, dominée par ses massifs alpins, ses sommets enneigés, ses vallées et gorges profondes m'a convaincu que le train permet comme nul autre véhicule de voir la Suisse dans ce qu'elle a de plus beau. La Swiss Pass, ce billet de train d'une durée de 8 jours, nous permet de traverser le territoire avec une flexibilité des horaires en plus d'offrir le transport en commun dans toutes les villes visitées et l'entrée gratuite dans des centaines de musées. Des hôtels 4\* de qualité, la plupart située à quelques minutes à pied des gares seront nos points de départ quotidiennement vers la découverte.*

*Chaque jour sera une aventure merveilleuse vers Zurich, Lucerne, St Moritz. Vous n'avez qu'à penser aux nombreuses nuitées à Lausanne avec une multitude de visites vers Gruyère, Zermatt, Genève, en plus bien sûr une magnifique traversée du sud de la Suisse à bord d'un wagon panoramique du Glacier Express, le train « rapide » le plus lent au monde. Des paysages à couper le souffle durant toute la journée entière annonciatrice de la Haute-Savoie pour notre finale de ce circuit. C'est dans une auberge accueillante, nichée à 1400 m d'altitude. ou, chaque soir, le gîte et la gastronomie savoyarde vous épatront. Une fin de voyage inoubliable au cœur de ces Alpes invitantes.*



**Yves Petit**  
guide-accompagnateur

Yves

## 02 Octobre MONTRÉAL / BÂLE

La rencontre pour l'enregistrement a lieu à l'aéroport Trudeau de Montréal. Le vol Air Transat quitte à 22h40 à destination de Bâle. Un souper sera servi en vol.

## 03 Octobre BÂLE

L'arrivée à Bâle est prévue vers midi. Après les formalités douanières, nous rejoignons notre hôtel de cette métropole économique de la Suisse. Après une ballade au centre-ville nous rentrons à l'hôtel. Souper libre.

## 04 Octobre BÂLE / ZURICH

Ce matin, c'est en autocar doté d'audio-guide que nous commençons notre visite de la 2e métropole économique de la Suisse. Lunch libre. En après-midi, nous découvrons à pied la vieille ville historique. C'est à la fin d'après-midi, que nous prenons le train vers Zurich. Après notre installation à l'hôtel nous avons un souper de bienvenue à l'hôtel. Pd, S

## 05 Octobre ZURICH

Ce matin après notre petit-déjeuner, nous participons en autocar au tour de ville de Zurich avec audio -guide. Nous apercevons les plus importantes places de la métropole suisse. Vous avez du temps libre pour votre lunch du midi. En après -midi, visite du musée nationale suisse, qui présente l'histoire des origines jusqu'à nos jours. Souper libre. PD,

## 06 Octobre ZURICH / LUCERNE / ZURICH

Nous partons pour la journée c'est en train que nous commençons notre découverte de la Suisse. Muni de vos Swiss Pass notre journée est consacrée à Lucerne. La ville compte parmi les plus belles de la Suisse et regorge de monuments remarquables. Le célèbre pont du «Kapellbrücke» et le château d'eau (Wasserturm) sont l'emblème de la ville. Nous verrons les remparts, l'église des Jésuites, le pont de l'Ivraie (Spreuerbrücke), le monument du Lion, le Centre de la culture et des

congrès (KKL) et plusieurs autres bâtiments qui confèrent à Lucerne son incomparable physionomie. Une visite en petit train touristique vous fera découvrir le vieux quartier historique. Nous ferons ensuite la visite du panorama Bourbaki, vaste peinture à 360 degrés qui présente les faits d'armes du général Bourbaki lors de la guerre franco-allemande de 1870-71. Nous retournons à Zurich en fin d'après-midi. PD

## 07 Octobre ZURICH / ST-MORITZ

Ce matin, nous partons avec un bagage à main (nos grandes valises sont acheminées par camion vers notre hôtel de Lausanne) et notre Swiss pass vers la gare principale de Zurich. Nous prenons le train à destination de St-Moritz. Nous atteignons cette magnifique ville des Alpes suisses et nous procédons à notre installation à notre hôtel situé près du lac. En après-midi, balade à pied afin d'admirer les paysages de la région. Une montée en téléphérique est possible (\$ si le climat le permet. Ce soir un souper à l'hôtel vous sera servi. PD, S

## 08 OCTOBRE ST-MORITZ / BRIGUE

Tôt ce matin, nous embarquons à bord du GLACIER EXPRESS qui nous mènera durant plus de 6 heures où vous irez de surprise en surprise, à chaque courbe. On dit que c'est le train « rapide » le plus lent au monde. Notre parcours de plus de 200 km pénètre dans 91 tunnels, traverse 291 ponts et franchit le col de l'Oberalp, à 2 033 m d'altitude. Un lunch sera servi à bord. Nous atteindrons Brigue en après-midi. Notre hôtel est tout près de la gare. Après l'installation à l'hôtel, nous visitons le château baroque de la Suisse : le Stockalper construit au 17e siècle. Nous prenons le souper dans un restaurant local. Pd, L, S

## 09 Octobre BRIGUE / LAUSANNE

En avant-midi, nous prenons le train vers Lausanne. Nous arrivons à l'hôtel situé tout à côté de la gare. Après le lunch libre, nous rencontrons notre guide locale pour une visite à pied de la ville historique. Nous visitons les principaux monuments de la vieille ville. Nous terminons avec la visite du musée olympique. Un souper sera servi à l'hôtel. Pd, S



### 10 octobre LAUSANNE / GRUYÈRE / LAUSANNE

Toujours en train, nous partons vers le village de Gruyères. La ville a donné son nom à toute la région et, bien sûr, à son délicieux fromage. C'est à la gare que nous rencontrons notre guide local pour la découverte de ce village médiéval, un des plus beaux villages de Suisse romande ; son charme et son architecture vous émerveilleront. Nous visitons la tour de la Barbe brûlée et la fontaine avant de remarquer l'église de St Théodule, les remparts et le château de Gruyère. Un lunch vous est offert. Nous rentrons à Lausanne en fin d'après-midi. PD, L

### 11 Octobre LAUSANNE / BARRAGE D'ÉMOSSON / LAUSANNE

Une autre journée palpitante en vue. Nous partons en train vers la frontière avec la France. Nous atteignons la municipalité de Châtelard. Aussitôt arrivés, nous commençons notre ascension vers le barrage d'Émosson. Nous amorçons notre montée par le funiculaire, pour continuer ensuite par le train panoramique. En moins d'une heure, et grâce à ces trois installations sur rails, vous débarquerez à 1 965 m d'altitude, au pied du barrage d'Émosson et face au paysage grandiose du Mont-Blanc. Après le lunch, vous pourrez déambuler sur le couronnement du barrage. Nous repartons en fin d'après-midi à Lausanne. PD,

### 12 Octobre LAUSANNE / GENEVE / LAUSANNE

Nous allons consacrer notre journée à la découverte de la ville de Genève. Si le temps le permet, c'est en naviguant sur le lac Léman que nous arriverons à Genève. Cette ville se situe à l'extrémité du lac et offre souvent des vues imprenables sur le Mont-Blanc. Avec plus de 200 000 habitants, Genève se classe comme la deuxième ville de Suisse. Ici, on retrouve de nombreux sièges sociaux d'organismes internationaux tels la Croix-Rouge et l'Office des Nations unies. Arrivés au centre-ville, nous embarquons pour un tour de ville commenté avec des audioguides. Vous y verrez les différents quartiers, en passant du quartier des banques au quartier bohème de Genève. L'après-midi est libre et c'est en train que nous revenons vers Lausanne en fin de journée. PD, S

### 13 Octobre LAUSANNE / ZERMATT / LAUSANNE

Après le petit-déjeuner, nous prenons le train pour nous rendre dans le village de Zermatt. Station de ski réputée, dont le tiers des sommets alpins culminent à plus de 4000 mètres. Ces montagnes encadrent majestueusement le village qui est interdit aux voitures. Vous aurez le temps de vous balader sur la Bahnhofstrasse où restaurants et boutiques de luxe s'intègrent dans le village d'une façon harmonieuse. Si le climat le permet, vous pourrez prendre quelques funiculaires (\$) pour admirer le Mont Cervin — la montagne la plus photographiée de Suisse — et faire quelques randonnées. Nous revenons vers Lausanne en début de soirée. Pd,

### 14 Octobre LAUSANNE / MANIGOD

Nous partons ce matin. Nous partons en autocar pour nous rendre en Haute-Savoie. La route nous amènera jusqu'à la magnifique ville d'Annecy. Aussitôt arrivés, nous rencontrons notre guide local pour une randonnée à travers la vieille ville. Temps libre pour le lunch. En après-midi, nous continuons notre route vers Manigod avec un arrêt à l'église du village pour admirer son orgue dont notre guide local saura capter votre attention sur cet instrument unique. Nous poursuivons vers notre auberge pour les 2 prochaines nuits. Ce soir un souper aux couleurs savoyardes vous sera servi. Pd, S

### 15 Octobre MANIGOD

Toute la journée, notre hôte nous promènera dans toute la région des vallées de montagne des Aravis. Vallées, moutons, paysages nous mènent vers le Grand Bornand et La Clusaz. Retour à l'auberge pour le repas du midi. En après-midi, étant dans la région du Reblochon, le fromage qui est la fierté de la Haute-Savoie, nous visitons une ferme avant de retourner en fin d'après-midi à l'auberge. Ce soir, un souper-dansant et gastronomique sera notre façon de célébrer la fin de ce magnifique voyage. PD, L, S

### 16 Octobre MANIGOD / AÉROPORT DE LYON / MONTRÉAL

Ce matin, nous partons en autocar vers l'aéroport de Lyon afin de prendre le vol Air Transat à destination de Montréal dont le départ est prévu à 13h10. Nous atteindrons l'aéroport de Montréal vers 15h15. Pd

**2 au 16 octobre 2020 15 jours 13 nuitées**  
**PRIX PAR PERSONNE EN \$ CAD**

**Occupation double : \$5289.**  
**Supplément occupation simple : \$875.**

(Base de partage possible sur demande)

Dépôt : 900 \$ par personne, non remboursable

Paiement final : 60 jours avant le départ

Détenteur d'un permis du Québec

*Veillez lire les conditions générales relatives à ce voyage au verso du dépliant.*

#### Le prix inclut

- Transport aérien Air Transat(A- R) YUL-ZURICH. (vol direct) LYON-YUL (vol direct)
- Autocar Grand tourisme pour transferts aéroports
- Hébergement Bâle, 4\*, Zurich4\*, Brig 3\*, Lausanne 4\* Haute Savoie 4\*
- 24 repas: 14 petits-déjeuners, 3 lunches 7 soupers
- Excursions indiquées au programme
- SWISS PASS TRAVEL (valeur de \$525. Approx)
- GLACIERS EXPRESS wagon panoramique 2e classe repas inclus
- Excursions mentionnées au programme
- La SWISS PASS vous donne le droit à tous les transports en commun dans toutes les villes suisses
- Les entrées aux musées et sites mentionnées à l'itinéraire
- Tous les pourboires.
- Guides locaux pour certaines visites
- Guide accompagnateur : Yves Petit
- Maximum 26 voyageurs. Minimum 15 voyageurs

#### Le prix n'inclut pas

- Dépenses personnelles
- Repas non mentionnés au programme, boissons
- Assurances personnelles

**JOIGNEZ-VOUS À NOUS!**

## CONDITIONS GÉNÉRALES

Ces conditions générales constituent un contrat entre les parties. Il est de la responsabilité du passager d'en prendre connaissance. Le versement d'un dépôt signifie que le client accepte les conditions générales. Les conditions générales des fournisseurs s'appliquent. En cas de différence, les conditions générales de ce dépliant ont prédominance sur celles des brochures des fournisseurs. Pour les Services touristiques achetés auprès d'un agent de voyages détenteur d'un permis du Québec, les prix peuvent être augmentés à la suite de l'imposition d'une surcharge de carburant par le transporteur ou d'une augmentation du taux de change, dans la mesure où le taux de change est applicable 45 jours avant la date de fourniture des services a augmenté de plus de 5% depuis la date de réservation. Dans l'éventualité où l'augmentation du prix, sans prendre en considération l'augmentation de la taxe de vente du Québec ou la taxe sur les produits et services du Canada, est égale ou supérieure à 7% du prix des services, le client peut choisir entre le remboursement intégral et immédiat des services ou la prestation de services similaires au même prix sans quoi la différence de prix devra être entièrement assumée par le client. Les prix peuvent être augmentés jusqu'à 30 jours de la date où les services doivent être rendus. Le client reconnaît avoir pris connaissance des termes et conditions des fournisseurs des produits et services et consent à s'y soumettre.

**Réservation et dépôt** Lors de la réservation, le voyageur devra effectuer un dépôt non-remboursable de 900 \$ par personne.  
**Paiement final** Le paiement final doit parvenir au plus tard 60 jours avant la date de départ.

**Frais d'annulation** Les frais suivants seront perçus dans tous les cas d'annulation d'une réservation à la demande d'un voyageur, quel qu'en soit le motif, incluant les troubles politiques, actes de terrorisme, désastre naturel et raisons personnelles Plus de 60 jours avant le départ : 1000\$ par personne 60 jours ou moins avant le départ : 100% du forfait par personne

**Augmentation du coût du forfait et autres modifications avant la réservation** Tous nos prix sont calculés en dollars canadiens basés sur les taux de change en vigueur à la date d'impression de la brochure et sont sujets à changement en fonction des fluctuations des monnaies et éventuelles hausses de taxes et/ou de carburant. Le dépôt ne garantit pas ces surcharges possibles.

**Assurances** Nous vous conseillons fortement de vous procurer une assurance couvrant les risques généralement associés aux voyages à l'étranger, et particulièrement couvrant les frais médicaux et d'hospitalisation ainsi qu'une assurance couvrant la perte de bagages et l'annulation du voyage.

**Vols et transporteurs** La responsabilité de tout transporteur aérien en cas de pertes, vols ou avaries de bagages de même qu'en cas de dommages aux biens ou à la personne est limitée par les termes et conditions énoncés au contrat figurant sur le billet du passager. Club Voyages se dégage de toute responsabilité quant à toute perte résultant de retard des transporteurs quelque soit le motif et ne saurait être responsable de tout accident, événement ou retards survenant alors que le passager est à l'aéroport ou à bord d'un avion, d'un transporteur maritime ou terrestre, Club Voyages n'ayant aucun contrôle sur les transporteurs et sur les horaires.

**Hôtels et services** Les normes de qualité de la présente brochure sont établies en fonction des critères et normes de qualité propres au pays ou l'hôtel et/ou service sont situés, lesquelles peuvent différer des normes nord-américaines.

**Changement d'hôtel** Si pour des raisons hors de notre contrôle, les établissements hôteliers dans cette brochure n'étaient pas disponibles, Club Voyages se réserve le droit de loger les voyageurs dans d'autres hôtels de catégorie similaire ou supérieure. Au cas où l'hôtel de remplacement serait de qualité inférieure, la responsabilité de Club Voyages sera limitée à la différence des coûts entre les hôtels seulement.

**Interprétation et juridiction** Le présent contrat doit être interprété en accord avec les lois de la province de Québec, dans tous les cas où le point de départ a lieu dans la province de Québec. La nullité en totalité ou en partie d'une clause du présent contrat ne saurait affectée la validité des autres clauses.

**Limitation de responsabilité** Le rôle de votre agence Club Voyages est de servir d'intermédiaire entre les voyageurs et les fournisseurs de services (transporteurs, hôteliers, etc.). Club Voyages s'efforce de choisir les fournisseurs de services qui répondent à vos exigences selon les normes de qualité décrites et achemine vos réservations à ces fournisseurs. Cependant, Club Voyages décline toute responsabilité en cas d'inexécution par les fournisseurs de services, de quelques obligations décrites, à l'exception des fautes ou inexécution découlant directement des actes ou omission des employés immédiats de Club Voyages. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, Club Voyages se dégage de toute responsabilité quant à toute réclamation pour perte, dommage, retard, maladie, blessure, incommodité, perte de jouissance, anxiété découlant : a) de fautes, négligences ou omissions de la part des fournisseurs de services, des transporteurs aériens ou terrestres, des hôteliers, des compagnies maritimes, etc. et de leur personnel; b) de maladies, vols, grèves, pannes mécaniques, quarantaines, contraintes gouvernementales, conditions météorologiques ou autres causes indépendantes de notre volonté; c) de défaut du passager de se munir et/ou d'obtenir les documents de voyage requis; d) de tout retard du passager à l'aéroport, quel qu'en soit le motif, le jour du départ; e) de retards ou délais d'un transporteur aérien ou autre; f) de dommages matériels, pertes de biens et vols; g) de blessures personnelles, maladies, troubles psychologiques ou psychiques, inconforts ou décès pour quelque cause que ce soit incluant maladies tropicales, empoisonnements alimentaires, accidents en cours de transport, incendies, guerres, actes de terrorisme, insurrections etc. h) d'annulation de voyage, perte de jouissance, changements à l'itinéraire ou de destination, fin prématurée du voyage, etc., pour cause de conflits armés, guerres, troubles politiques, etc.

**Changement d'itinéraire et d'horaire** Les itinéraires et horaires décrits dans la présente brochure sont donnés à titre indicatif seulement et sont en tout temps sujets à changement. Les villes ou escales décrites prises individuellement ou ensemble, ne sauraient en aucun cas être considérées comme critère déterminant de votre réservation.

**Votre responsabilité** Toute personne dont le comportement nuit à la jouissance des autres participants ou qui refuse de suivre les directives des représentants de Club Voyages pourra se voir dans l'obligation de quitter et/ou revenir à destination avant la fin du voyage, et ce, à ses frais.

Titulaire d'un permis du Québec.

Date d'impression de ce dépliant : 20 janvier 2020

Lisez attentivement notre programme. Surtout prenez connaissance de toutes les conditions ci-après énoncées, les quel les constituent votre contrat avec Club Voyages. Le fait de demander une réservation de l'un de nos programmes constitue votre adhésion aux conditions contractuelles décrites dans cette brochure et votre acceptation des dites conditions.

• Veuillez prendre connaissance des conditions générales et signer le formulaire d'inscription •